

**ASSOCIATION NATIONALE DES SOUS OFFICIERS  
DE RÉSERVE DE L'ARMÉE DE L'AIR**



**De  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
10 mai 2014**

**MOT D'ACCUEIL DE L'AGN 2014 CAP D'AGDE**

Je tiens à remercier encore l'équipe qui a mis en œuvre cette assemblée générale, qu'ils en soient remerciés, et pour se faire je vous demande de bien vouloir les applaudir

J'aimerais que nous observions un moment de recueillement pour nos camarades qui nous ont quittés en 2013 Martial VIAL ancien Président National Adjoint, de Jacques GROS notre regretté correspondant de la revue , de Claude LACAN ancien des groupes lourds et grand pourvoyeurs d'articles pour notre revue de la région Limousine, de Claude PERROT et on ne peut ne pas penser à notre camarade Jean-Marie ROSENWEIG qui vient d'effectuer son dernier vol . Nous associons nos camarades qui actuellement luttent contre la maladie, je pense à Jean Philippe BARDET ancien trésorier de l'agn de Royan et actuellement trésorier des Charente-Maritime.

Je tiens à remercier les forces royales Belge pour leurs présences parmi nous en la personne de l'adjudant major Jean VERPLANCKE et du Lieutenant Guy COUSSEMENT et de la nombreuse délégation qui les accompagnent.

Notons parmi nous pour la première fois la présence des représentants de nos associations amies, Yves DONJON représentant JF ANIERE président du Mémorial Normandie Niémen et Jean-Pierre TRON représentant monsieur BAILLEUL président des anciens aérodromes. Je rappelle que conformément à nos statuts, ils peuvent participer au Comité National de demain.

C'est la dernière fois que je préside une assemblée nationale, en effet comme je vous l'ai annoncé je ne postulerai pas à un deuxième mandat.

Je voudrais remercier les personnes qui m'ont accompagné dans ce mandat, ils peuvent se sentir lâcher par mon départ. Je ne vous énumérais pas les désagréments que j'ai rencontré, cela ne sert à rien de se plaindre, il vaut mieux regarder devant et oublier les sarcasmes.

Depuis que la nouvelle équipe a pris les rênes, ils ont mené à bien certaines actions telles que

- La récupération de la Commission paritaire.
- La colorisation de la revue.
- La récupération de la TVA sur AIR ANSORAA.
- La consolidation des comptes des sections et groupements.
- La mise en place de tous les comptes sur la banque postale Paris.
- Le renouvellement de nos statuts et RI.
- Mise à jour du Diaporama et plaquette nationale et section.
- Le déménagement sur le site d'Arcueil.
- Une gestion comptable équilibrée.

- Défraiement des présidents de sections et de groupements pour les AG.
- Assurance pour les objets associatifs.
- Convention avec l'armée de l'air.

Je regrette de n'avoir pu mener à bien les actions suivantes :

- Le rapprochement entre les différentes associations terre, mer et air.
- Le nom de domaine de notre site.
- L'attractivité de notre site comme organe de communication.
- La compréhension et l'application de notre statut.

Par ailleurs en tant que personne et non président, je regrette d'avoir dû licencier Madame VALETTE suite à votre demande,

De plus je n'ai toujours pas accepté que Jean-Pierre CARTAUT et moi-même nous nous fassions traiter d'arnaqueur concernant l'augmentation du prix des médailles. C'est inadmissible.

Comme on va vous l'expliquez notre association est pérenne, sur le plan financier aussi bien du siège national, de la revue AIR ANSORAA et même si la CNAE bat actuellement de l'aile c'est due principalement à une baisse des stocks et une nouvelle restructuration. Concernant la chancellerie, l'armée de l'air ne nous ayant pas informée du changement de calendrier de ces dates de productions des demandes de la MSVM, nos dossiers de très bonnes qualités ne seront pas exploités. J'endosse l'entière responsabilité de ce problème. Après m'en être entretenu avec le chancelier du CEMAA, nous devrions à l'avenir ne plus être confrontés à ce genre de désagrément.

Les dossiers de la coupe du jury du devoir de mémoire ainsi que la coupe PINTENET, ont été cette année peu nombreux et de piètres qualités. La marraine s'interroge sur sa volonté de perpétuer cette coupe.

Je ne peux que déplorer la très mauvaise interprétation de notre statut et règlement intérieur. En effet comme il est précisé, seul le président est astreint à une limite d'âge à 75 ans. Par ailleurs tous présidents nommés avant 75 ans peuvent terminer leurs mandats de trois ans.

Il a noté le gros effort qui a été fait sur concernant les comptes consolidés. Malheureusement certains présidents de groupements, de sections ou délégué n'ont toujours pas compris l'importance de cet acte comptable.

Je vous rappelle mes propos « A différent degré, la responsabilité des uns et des autres s'exerce dans le cadre d'un projet global et cohérent ou

chacun à son rôle à jouer, sa place à tenir et sa part à fournir. Aussi, lorsque j'insiste un peu vivement pour obtenir des résultats, lorsque je demande un travail urgent, c'est parce que dans mon esprit, je pensais que vous étiez tous pré-acquis à cette culture du partage des responsabilités. Et là j'ai pu constater que nous n'avions pas la même façon de concevoir le bénévolat et l'engagement pour notre association. Pour preuve aucun membre du comité national n'a déposé un dossier de candidature pour devenir président national. Je pense que le comité national devra méditer sur le sens de l'engagement

Jacques MULARD  
Président national de l'ANSORAA

### **Présentation des candidats au comité National.**

Huit candidatures, qui sont les suivantes :

ANUZET Claude ;	vérificateur aux comptes ( <i>renouvellement</i> )
BETHERY de la BROSSE Bruno ;	
COQUETERRE Jackie	vérificateur aux comptes ( <i>renouvellement</i> )
FOURE Gérard ;	
GUENICHOT Jean-Luc ;	
LAFEVERGES Pierre ;	trésorier national ( <i>renouvellement</i> )
LIEGEOIS Gérard ;	vérificateur aux comptes ( <i>renouvellement</i> )
PIES Charles.	

## **Présentation du candidat au poste de président national**

Le président sortant, n'a au moment de sa prise de parole aucune candidature officielle déposée au secrétariat de l'ANSORAA dans les temps impartis, nous informe de sa volonté de mettre en sommeil notre association par manque de volontariat.

Pour pallier à cette situation notre ami Albert LADAME ne pouvant se résoudre à cette hypothèse, présente sa candidature.

## **Rapport moral du secrétaire national**

Monsieur le président, mesdames, messieurs,

Je ne vais pas faire un grand discours et vous énumérer tous les représentations traditionnelles à vos assemblées générale ce serait long et fastidieux. Nous avons également participé à quatre comité de rédaction de Air ANSORAA et notre président et son adjoint ont été conviés à des discussions avec le chef d'état major de l'Armée de l'air. Nous ne passerons pas sous silence non plus les toutes les commémorations s au quelles vous avons également participé, sans oublier les prestations spontanées de Jean-Paul, qui malgré son retrait du bureau national n'en reste pas moins un membre actif qui au cours de l'année écoulée nous à rendu de nombreux service.

Nous avons également mis sur les rails une commission de communication qui en deux réunions à élaboré une nouvelle plaquette, que vous avez trouvés dans vos documents. Cette dernière est évolutive si vous le souhaitez au niveau de notre section.

Le power point de notre site est lui aussi dans la phase de mise en situation et devrait être finalisé dans les toutes prochaines semaines. En parallèle de cette commission, pour nous permettre d'avoir un accès personnel et sécurisé aux ordinateurs de bureau national, sous la houlette de Claude LABRANQUES et Claude LERENARD, donnent une nouvelle jeunesse à tout notre matériel, ce qui est moins évident que ce l'on croyait. Ceci nous permettra, A la rentrée de septembre si tout s'enchaîne correctement de pouvoir travailler, répondre à vos démarches de n'importe où en France.

Pour cela il faut mettre en place des règles strictes et ne pas en déroger car rien n'est fastidieux que, lorsqu'on exploite un document, de se transformer en « Champollion » pour en déchiffrer le contenu.

Avant la fin de l'année nous souhaiterions que tous les documents administratifs (CRT, fiche d'inscription de nouvel adhérent, Modification de données personnelles) soient conformes aux documents qui sont et seront à votre disposition sur notre site ANSORAA.

Je rebondis sur les CRT, objet de tous les soucis de ces 5 premiers mois ; notre trésorier national, Pierre LAFAVREGES, a mis à votre disposition un document super qui si vous le renseignez correctement sans la modifier nous facilite l'exploitation. Nous vous demandons également de porter une attention toute particulière à sa rédaction ; Vérifier que le NAD est correct, qu'il correspond bien à la personne que vous y avez associé et que son prénom est bien le sien ! Car une seule erreur et nous sommes dans l'obligation de nous lancer dans un système de vérification lourd et fastidieux.

Ne mettez pas 35 lignes sur un seul document 25 est bien suffisant, tout ceci pour vous dire que vous avez tous à votre disposition un outil informatique qui est formidable, ne vous compliquez pas la vie et renseignant ces documents manuellement.

Je terminerais en vous demandant de bien vouloir, lorsque vous êtes destinataires d'un mail du bureau national, de bien vouloir en accuser la réception à notre tour nous ferons la même démarche.

C'est au prix de ces petites choses très simples et qui ne sont pas excessivement contraignantes que nous irons vers une communication plus constructive.

C'est avec cette démarche constructive que nous allons avancer ensemble et surpasser la zone de turbulence dans laquelle nous évoluons actuellement.

Je vous remercie de votre attention

**RAPPORT ANNUEL DU TRESORIER PRESENTE A**

## L'ASSEMBLEE ANNUELLE STATUANT SUR LES COMPTES 2013

En préambule d'importantes précisions vous sont données :

- La comptabilité est établie conformément aux règles énoncées par le manuel de trésorerie.
- Tous les engagements sont honorés à la clôture.
- Toutes les charges et les produits sont comptabilisés au 31 décembre 2013
- La situation active et passive reflète la véritable image d'ANSORAA SIEGE (exhaustive, sincère et conforme).

Nous enregistrons fin 2013 un excédent de 9395 € contre un résultat bénéficiaire de 16098 € l'an passé.

Ce bénéfice est la conséquence - pour l'essentiel - d'une parfaite maîtrise de nos dépenses, malgré la baisse du nombre des adhérents et des subventions perçues de nos armées.

Les réserves financières atteignent un excellent niveau avec un total de 46312 € disponibles contre 36228 € l'an dernier.

Les créances à encaisser sont encore de 5185 € et viendront augmenter nos disponibilités bancaires. Elles étaient de 4457 € au 31 décembre 2012.

Le total du bilan est de 54051 €.

Les produits sont au titre de l'exercice de 59547 €, alors que les dépenses sont arrêtées à 50153 €.

Les versements opérés par la réserve militaire continue son inexorable baisse (1500 €).

Les cotisations versées par nos membres enregistrent également une baisse de 1513 €.

Le déménagement à Arcueil ce 17 juillet du parc informatique, des archives, du copieur a coûté 500 €. L'enlèvement, le stockage et le transport du copieur Xerox nous a été facturé 1011 €. Nous partageons à Balard les charges avec l'ANORAA. Comme elle ne vient pas à Montrouge, nous en assumons tous les frais depuis juillet soit une hausse de 1000 €.

Le poste frais d'AGN est en augmentation de 2563 €. C'était notre décision de mieux contribuer au frais des représentants locaux (suivant note publiée). En passant de 75 à 150 €, le nombre de prise en charge a cru de 15 à 26.

Nous remarquons une baisse des déplacements due surtout au bon emploi des BUT.



Malgré ces lignes sombres, nous constatons une baisse des autres achats et charges de 687 €.

Nous avons enregistré une charge à payer de 3000 € au cas probable que nous devrions payer le loyer du 2° semestre 2013.

Ce qui explique en grande partie la baisse de 6703 € du résultat bénéficiaire.

Le solde associatif est positif au 31 décembre 2013 de 49512 € contre 40118 € à la fin de l'exercice précédent.

Cette bonne santé financière nous permet de récompenser la venue de nos fidèles membres à la prochaine assemblée générale du CAP D'AGDE en mai 2014 avec la reconduction de notre participation nationale de 250 et 150 € suivant les règles citées dans la lettre du Président National qui accompagne le dossier d'inscription. Je précise que les personnes concernées doivent faire une demande au trésorier national où figureront les frais réels dépensés.

Complétant cette dernière nous vous annonçons les évolutions ci-dessous :

- Le remboursement des frais de repas reste à 17 euros en 2014 (remboursement des frais réels plafonné à cette valeur).
- Le remboursement des frais d'hôtel reste à 62 euros (remboursement des frais réels plafonné à cette valeur petit déjeuner inclus).

De même les réserves accumulées nous permettrons de faire face à diverses dépenses qui sont à envisager au cours des prochains mois :

- dans l'hypothèse où notre autorité de tutelle n'accepterait plus de nous héberger gracieusement sur Paris, à savoir : La prise à bail de locaux administratifs (loyer, charges locatives, frais d'entretien, de chauffage et impôts locaux pour une valeur de 6000 € par an).
- La mise à jour hardware, software de notre bureau parisien (1000 €),

La baisse inévitable des subventions attribuées par la réserve militaire ne peut pas être totalement écartée. Elle représente actuellement une valeur de 7500 € contre 9000 € en 2012.

**Nos réserves financières sont constituées pour faire face à ces situations si particulières.**

Les justificatifs des charges et des produits sont à votre disposition, si vous souhaitez les consulter.

Il en est de même des comptes annuels de l'ANSORAA SIEGE :

- Bilan actif et passif,
- Compte de gestion,
- Balance générale,
- Grand-livre,
- Journaux.

Nous sommes à présent prêts à répondre à toutes les questions relatives à notre situation financière.

Puis, à l'issue de cet échange, sur les opérations comptabilisées au titre de l'exercice 2013, nous vous demandons de bien vouloir – après avoir entendu les rapports des réviseurs - approuver les comptes qui vous ont été présentés et nous accorder le quitus.

**Fait à PARIS, le 22 janvier 2014.**

**Pour l'ANSORAA SIEGE**

**CNAE ANSORAA**

**RAPPORT ANNUEL DU TRESORIER PRESENTE A**

**L'ASSEMBLEE ANNUELLE STATUANT SUR LES COMPTES 2013**

En préambule d'importantes précisions vous sont données :

- La comptabilité est établie conformément aux règles énoncées par le manuel de trésorerie.
- Tous les engagements sont honorés à la clôture.
- Toutes les charges et les produits sont comptabilisés au 31 décembre 2013.

- La situation active et passive reflète la véritable image de la CNAE ANSORAA (exhaustive, sincère et conforme).

Nous enregistrons fin 2013 une perte de 3861 € contre un résultat déficitaire de 3090 € l'an passé.

Cet écart par rapport à nos provisions a pour cause principale le déménagement de la vice-présidence de Grenoble à Montpellier (1000 €).

Le versement par ANSORAA SIEGE de l'habituelle cotisation de 30 cts d'euro par adhérent est maintenu. Ce dernier poste représente 986 €.

Nous continuons notre objectif de baisser les stocks d'articles en les vendant sans marge et en limitant le réapprovisionnement aux articles les plus demandés.

Les achats étant à la baisse les stocks sont également en baisse passant de 24322 à fin 2012 à 21371 € au 31 décembre 2013.

Les réserves financières sont de 13272 € disponibles contre 7297 € euros l'an dernier.

Les créances à encaisser sont de 1495 € et viendront augmenter nos disponibilités bancaires. Elles étaient de 7129 € au 31 décembre 2012.

Les produits d'exploitation sont au titre de l'exercice de 15856 €, alors que les charges sont arrêtées à 19716 €.

Le total du bilan est de 37013 €.

Le solde associatif est positif au 31 décembre 2013 de 37013 € contre 40874 € à la fin de l'exercice précédent.

Pour répondre aux instructions reçues du Président National les mesures suivantes continuent :

- Baisse des achats et des stocks
- Toute modification des tarifs et commande d'articles nouveaux sont subordonnées au visa du Président National.
- Seuls les articles couramment vendus seront désormais réapprovisionnés afin de satisfaire les demandes de nos adhérents. Leur liste tenant compte du turn over de chacun sera transmise au Bureau National.
- Les éléments de comptabilités mensuels devront être transmis obligatoirement le 15 du mois qui suit (exemple pour le mois de janvier 2014 le 15 février 2014)

Ces mesures permettront d'écouler les articles détenus en stock avant

d'envisager leur renouvellement et augmenteront ainsi sensiblement nos liquidités. Sans pour autant remettre en cause les missions de la CNAE qui seront toutes préservées voire accentuées. Les aides ont augmentées de 1165 € en 2013.

La valeur des articles détenus est assurée désormais auprès d'une compagnie d'assurance (GENERALI).

Les justificatifs des charges et des produits sont à votre disposition, si vous souhaitez les consulter.

Il en est de même des comptes annuels de la CNAE ANSORAA :

- Bilan actif et passif,
- Compte de gestion,
- Balance générale,
- Grand-livre,
- Journaux.

Nous sommes à présent prêts à répondre à toutes les questions relatives à notre situation financière.

Puis, à l'issue de cet échange, sur les opérations comptabilisées au titre de l'exercice 2013, nous vous demandons de bien vouloir – après avoir entendu les rapports des réviseurs - approuver les comptes qui vous ont été présentés et nous accorder le quitus.

**Fait à PARIS, le 22 janvier 2014.**

**Pour la CNAE ANSORAA**

## **RAPPORT ANNUEL DU TRESORIER PRESENTE A**

### **L'ASSEMBLEE ANNUELLE STATUANT SUR LES COMPTES 2013**

En préambule d'importantes précisions vous sont données :

- La comptabilité est établie conformément aux règles énoncées par le manuel de trésorerie.
- Tous les engagements sont honorés à la clôture.
- Toutes les charges et les produits sont comptabilisés au 31 décembre 2013.
- La situation active et passive reflète la véritable image de la revue AIR ANSORAA (exhaustive, sincère et conforme).

Nous enregistrons fin 2013 un bénéfice de 2851 € contre un résultat bénéficiaire de 1459 € l'an passé.

Ce bénéfice est la conséquence de la parfaite maîtrise de nos dépenses et d'une gestion particulièrement efficiente de nos finances.

Nous vous signalons, par ailleurs, divers événements de nature à vous informer sur l'évolution de notre situation au cours de l'exercice 2013 :

- Les versements opérés par l'armée de l'air sont revenus à un niveau normal.  
Il n'en demeure pas moins qu'il semble s'opérer un désengagement de nos institutions qui nous fait craindre la perte d'une partie de nos recettes.
- Les encarts publicitaires 2013 – en nombre « plancher » – ont permis d'éditer quatre parutions en couleur (numéros 132 à 135) toujours d'excellente qualité.  
A signaler que nous demeurons à la recherche de volontaires en charge d'assurer le renouvellement des annonceurs et compenser ainsi la perte des recettes liées à la vente de notre revue à l'armée de l'air et à la réduction des lecteurs due aux décès de nos adhérents (96 en 2013).
- L'option à la TVA que nous pratiquons depuis 2011 nous permet, en cette fin d'exercice, de demander le remboursement de 413 € au trésor public.

Les réserves financières demeurent suffisantes avec un total de 19329 € disponibles contre 20250 € l'an dernier. Les réserves financières constituées permettent de faire face à l'édition des deux prochaines revues (environ 9000 € par revue).

Les créances à encaisser sont encore de 2255 € et viendront augmenter nos disponibilités bancaires. Elles étaient de 5538 € au 31 décembre 2012.

Le fonds associatif est positif au 31 décembre 2013 de 21633 € contre 18782 € à la fin de l'exercice précédent.

Le total du bilan est de 21640 €.

Les produits sont au titre de l'exercice de 39508 €, alors que les dépenses sont arrêtées à 36657 €

Les dépenses de déplacement ont plus que doublé au cours de cet exercice. En cause la lourdeur et la lenteur de l'ancienne procédure de remboursement des frais engagés par les correspondants de presse.

Nous avons pris exceptionnellement en charge les frais engagés et non remboursés par nos institutions.

Nous constatons par ailleurs que les dépenses des déplacements, effectivement effectués en 2013 avec les BUT, ont baissé.

Le contrat avec l'armée de l'air dégage un produit supplémentaire de 1195 € par rapport à 2012.

Nous espérons que cette même tendance se confirmera en 2014 alors que la volonté affichée par l'armée de l'air semble toujours baissière.

La hausse de 2 € du tarif 2013 de l'abonnement compense la baisse de nos adhérents dont le nombre se réduit régulièrement chaque année (voir ci-dessus). Nous constatons de ce fait une hausse des recettes de 4636 €. Avec pour corollaire un résultat bénéficiaire en hausse (1392 €).

Malgré les hausses annoncées de l'affranchissement (2.8%) et des prestations de l'imprimeur (3%), nous pourrions en 2014 conserver le prix de 2013.

Nous sommes ainsi assurés de pouvoir éditer en couleurs les prochaines revues de 2014.

Enfin, nous vous informons que nous avons remboursé l'avance de 7000 € consentie en 2011 par la Commission d'Entraide.

Les justificatifs des charges et des produits sont à votre disposition, si vous souhaitez les consulter.

Il en est de même des comptes annuels AIR ANSORAA :

- Bilan actif et passif,
- Compte de gestion,
- Balance générale,
- Grand-livre,
- Journaux.

Nous sommes prêts à répondre à toutes les questions relatives à notre situation financière.

Puis, à l'issue de cet échange, sur les opérations comptabilisées au titre de l'exercice 2013, nous vous demandons de bien vouloir – après avoir entendu les rapports des réviseurs - approuver les comptes qui vous ont été présentés et nous accorder le quitus.

**Fait à PARIS, le 22 janvier 2014.**  
**Pour AIR ANSORAA**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES AU TITRE DE L'EXERCICE 2013**

### **LES VERIFICATEURS :**

Messieurs Jackie COQTERRE, Gérard LIEGEOIS et Claude ANUZET se sont réunis, afin d'examiner les comptes annuels 2013, le 05 avril 2014 à l'E.P.A. de GRENOBLE.

Ont présenté les comptes, les justificatifs et plus généralement répondu aux questions posées par les vérificateurs : Pierre BAUCHET, Pierre LAFAVERGES, et Frank CASCI pour l'ANSORAA, Marc COSTES pour AIR ANSORAA, Jean Pierre CARTAUT pour la commission d'entraide.

Nous tenons à les remercier pour leur accueil ainsi que pour la qualité des travaux réalisés au titre de l'exercice écoulé.

Motivation, compétence, disponibilité, persévérance et transparence sont les qualificatifs que nous pouvons leur attribuer dans le cadre de l'exécution de leurs missions respectives.

### **MISSION CONFIEES AUX VERIFICATEURS :**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la dernière Assemblée Générale **Ordinaire de GRENOBLE du 11 MAI 2013**, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, et des informations qui nous ont été transmises, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous estimons que nos contrôles, aux vues des pièces présentées et des compléments d'informations recueillis, fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée.

Comme pour l'exercice précédent, nous avons pu consulter les comptes consolidés de l'association remis au titre de l'année 2012, seule base véritable, pouvant nous permettre d'exprimer une opinion globale de la situation de celle-ci.

Pour des raisons techniques évidentes, nous n'avons pas pu examiner les comptes consolidés 2013 (retard dans l'envoi des documents et surtout le temps nécessaire à la compilation des informations reçues). Nous vous rappelons que les documents de l'année en cours doivent arriver en fin d'année considérée.

Par conséquent, seuls les états récapitulatifs : bilan, comptes de résultat et détails des charges et des produits du siège de l'association, de la commission d'entraide et de AIR ANSORAA ont fait l'objet de nos contrôles approfondis.

Les comptes consolidés reprenant sans vérification particulière de notre part, le détail des états remis par les différentes sections.

### **COMMISSIONS D'ENTRAIDE :**

L'exercice clos le 31 décembre 2013 se caractérise par une perte de 3 861 euros contre une insuffisance de 3 090 euros l'an passé.



Cette perte a été expliquée par le rapport du trésorier à savoir la diminution du stock et la baisse de la marge sur les articles vendus ce qui avait été préconisé l'année dernière ainsi que le déménagement de la vice-présidence de Grenoble à Montpellier qui a coûté 1 000 euros.

Nous vous informons que la décision de reprendre le versement de la participation de 30 centimes d'euros par adhérent a été actée par le Bureau National, en raison des efforts réalisés par la CNAE, ce qui représente une recette de 986 euros.

Nous félicitons et remercions le Président BARRAT pour son action continue et efficace et nous l'assurons de notre amitié. Nous félicitons également son successeur, Jean Pierre CARTAUT, qui a repris les rênes avec efficacité et rigueur. Nous n'oublions pas Pierre LAFAVERGES qui assume la tenue de la comptabilité.

Nous avons informé le nouveau Président des remarques concernant les problèmes liés à l'affranchissement et emballages des articles qui dorénavant seront facturés aux coûts réels.

En conséquence la commission vous invite à donner quitus plein et entier et sans aucune réserve.

#### **AIR ANSORAA :**

L'exercice 2013 se termine sur un excédent de 2 851 euros contre 1 459 euros en 2012.

Ce résultat a été commenté par le Trésorier National.

Le Président National ayant sensibilisé, l'an passé, notre autorité de tutelle sur l'absolu nécessité de reconduire le budget consacré à notre revue. Cette action a eu pour effet de voir les versements de l'Armée de l'Air revenir à un niveau normal. Même si, au demeurant, il semble qu'un désengagement de nos institutions s'opère et fait craindre de perdre une partie de nos recettes.

L'option TVA nous permet d'obtenir un remboursement de 413 euros.

Il est à noter que le prêt de 7000 euros consenti par la CNAE a été intégralement remboursé.

Les produits d'exploitation ont augmentés de 4 159 euros ce qui correspond à la hausse de la cotisation.

L'augmentation de la participation de l'Armée de l'Air compense la diminution de la publicité.

Les charges d'exploitation ont augmentées de 2 835 euros ceci étant dû en partie à une régularisation des frais de déplacements non remboursés par l'Armée de l'Air.

En conséquence la commission vous invite à donner quitus plein et entier sans aucune réserve.

#### **ANSORAA SIEGE :**

L'exercice se termine par un excédent de 9 395 euros contre 16 098 euros en 2012.

Ce résultat est la conséquence de la continuité d'une gestion saine et rigoureuse.

La diminution du résultat provient :

- D'une provision de 3 000 euros pour estimation du loyer de six mois du site d'Arcueil suite à une demande d'occupation temporaire des locaux, faite par l'autorité, sachant qu'une demande d'exonération est en cours.
- De 1 500 euros de moins de subvention de notre autorité de tutelle.
- De 3 000 euros de moins de recettes.

La trésorerie disponible de 46 312 euros peut donc permettre de faire face à des événements exceptionnels ou peuvent couvrir une année de charges.

Ce résultat a été expliqué par le Trésorier National.

En conséquence la commission vous invite à donner quitus plein et entier sans aucune réserve.

### **COMPTES CONSOLIDES :**

Depuis huit ans Pierre BAUCHET produit les comptes consolidés et il a obtenu, pour 2012 tous les documents nécessaires pour tous les groupements et sections à l'exception de l'Outre Mer sauf la Martinique.

Il vous est demandé de faire un effort pour continuer dans cette voie pour l'année 2013. Nous vous rappelons en effet que les comptes de notre association doivent être déposés au titre de l'année passée sans aucun décalage.

Nous devons féliciter, Pierre BAUCHET, pour son travail continu, minutieux mais surtout fastidieux.

Nous renouvelons pour les sections, l'information par laquelle ils peuvent demander l'assistance du trésorier national et/ou des membres de la commission des finances.

Nous vous rappelons que nous sommes soumis aux dispositions légales de contrôle, notamment par la cour des comptes et l'inspection générale des finances et que l'association doit répondre à toute demande d'information qui lui sera exprimée.

En cas de manquement l'association est tenue de reverser la totalité des subventions perçues.

Rappelons aussi que le Président National de notre association est, juridiquement et fiscalement responsable. C'est vis-à-vis, des instances administratives, le responsable tout désigné en cas de difficulté.

### **ENGAGEMENTS HORS BILAN :**

Aucun engagement hors bilan (garanties données, risques engageant la responsabilité des dirigeants et/ou l'association, ..... ) ne nous a été signalé.

Tel est notre rapport.

**Fait à GRENOBLE, le 05 avril 2014.**

**Election des membres  
Au  
Comité National**

Ont été élus ou réélus :

**Bruno BETHERY DE LA BROSSE  
Franck CASCI  
Pierre LAFAVERGES Trésorier (réélu)**

**Le secrétaire national**

